

**RAPPORT
ANNUEL**

20

24

FACE À L'INCESTE

Pour l'enfance, combattons le silence

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL

01 - Edito	1
02 - Qui sommes-nous ?	4
03 - Nos actions	10
04 - Et ensuite ?	21



FACE À L'INCESTE

Pour l'enfance, combattons le silence



ÉDITO

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape pour Face à l'inceste. Chaque action menée cette année, chaque partenariat, chaque prise de parole publique sont soutenus par une volonté constante : faire reculer l'inceste en brisant le silence qui l'entoure et en obtenant des réponses concrètes, à la hauteur des enjeux, de la part des institutions comme de la société toute entière.

En 2024, nous avons poursuivi notre travail sur tous les fronts. Face à l'inceste s'est imposée dans le débat public, tant auprès des pouvoirs publics que des médias. L'entrée de l'association au collège directeur de la Ciivise et notre plaidoyer actif ont permis de faire entendre, au cœur des instances décisionnelles, la parole des victimes et les recommandations que nous portons depuis de nombreuses années. Notre stratégie repose sur une conviction simple : aucun changement législatif ne tiendra sans un changement de regard global sur l'inceste. Nous ne pourrons progresser que si le tabou recule, que si les institutions s'emparent de la question avec détermination, que si les victimes sont crues et protégées.

C'est pourquoi Face à l'inceste agit aussi sur le terrain culturel, social et médiatique. Nos campagnes primées à différentes reprises, ou encore nos nombreuses interventions dans les médias ont permis de faire émerger cette réalité encore trop souvent étouffée : l'inceste est un crime de masse et il est possible d'y mettre fin.

Et pourtant, les obstacles restent nombreux : blocages institutionnels, inertie politique, budget inexistant, impression d'une cause "trop vaste", d'un combat perdu d'avance. Mais nous savons qu'il n'y a pas d'autre choix que de continuer.

Nous remercions la Foundation Oak, Publicis France, la Kering Foundation, la Direction générale de la cohésion sociale et tous nos partenaires pour leur soutien indispensable. Merci également aux bénévoles et à nos salariées qui donnent force et légitimité à notre combat. Ce rapport témoigne d'une année exigeante mais aussi profondément porteuse d'espoir. Tant que la parole des victimes continuera à s'heurter au silence, tant que l'indignation collective ne se transformera pas en actes concrets, nous continuerons à agir.

Solène Podevin-Favre
Présidente de Face à l'inceste

FAITS MARQUANTS

Janvier Bastien Vivès

Face à l'inceste a déposé, mercredi 24 janvier 2024, une plainte visant à « dénoncer l'accessibilité et l'exposition des contenus de Bastien Vivès aux mineurs, quand les précédentes plaintes n'appelaient qu'à trancher sur la légalité de ces contenus ».

Janvier Nouveaux locaux

L'arrivée d'Aude Doumenge, chargée de plaider et de communication, Face à l'inceste a intégré de nouveaux locaux au sein de ceux de l'Union pour l'enfance.

Mars Unis Cité

C'est à l'occasion du café débat suivant la projection du film documentaire « N'en parle à personne ! » que Face à l'inceste représentée par Randall Do, responsable de l'antenne des Bouches-du-Rhône est intervenue. C'est devant un parterre de jeunes très attentifs que Randall a pu évoquer la réalité de l'inceste et recevoir les questions et interrogations des étudiants.

Avril Table ronde

La mairie de La Farlède (département du Var) et Face à l'inceste ont organisé devant plus de 80 personnes une table ronde sur le thème « Comment agir contre l'inceste ? », en présence du maire Yves Palmeri et de la sénatrice Françoise Dumont.

Avril Café collab'

Face à l'inceste a eu le plaisir d'organiser un café entre collaborateurs parlementaires. Au programme des discussions : éducation et prévention ; la place du cousin dans la définition des viols et agressions sexuelles qualifiés d'incestueux ; l'ordonnance de sûreté de l'enfant ; l'imprescriptibilité.

Avril Collège directeur de la Ciivise

Solène Podevin Favre, présidente de Face à l'inceste a rejoint le collège directeur de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.



Table ronde, Montpellier, septembre 2024.

Mai SOS amitié

Caroline Chaplain, secrétaire générale de l'association et responsable de l'antenne de l'Hérault a formé les écoutants de SOS amitié Montpellier sur l'inceste, sa définition, son expression, ses conséquences afin de les aider à mieux accueillir la parole des appelants.

Mai 1er prix Nymphéas

À l'occasion de la première édition du Prix Nymphéas - communication à impact positif, Face à l'inceste a reçu au ministère de l'Economie et des Finances le prix d'or du film publicitaire pour le film "Derrière la porte".

Mai Gala caritatif

Le 23 mai, Féminin Pluriel organisait un gala caritatif au Domaine de Verchant au profit de Face à l'inceste. Des œuvres exceptionnelles, dont celles du collectif Line UP, ont été mises en vente, avec l'aide des commissaires-priseurs Bertrand De Latour et Jean-Christophe Giuseppi. Un événement prestigieux pour une cause importante.

FAITS MARQUANTS



Événement #Tousprotecteurs !

Mai

CHU de Montpellier

Face à l'inceste a participé à un colloque organisé par le CHU de Montpellier pour évoquer tout le travail mené sur la prévention de l'inceste et évoquer la prise en charge victimes/auteurs spécifique.

Mai

Colloque à l'Assemblée Nationale

Face à l'inceste a eu l'occasion de prendre la parole lors du colloque organisé par la députée Francesca Pasquini sur les violences sexuelles sur mineurs. Michèle Créoff a ainsi pu rappeler l'aspect spécifique et double du crime d'inceste.

Juin

DU Victimologie de l'ICP

Solène Podevin Favre, notre Présidente, est intervenue au sein du DU Victimologie de l'ICP, l'occasion de sensibiliser sur ce crime qui nécessite la libération de la parole des victimes pour assurer leur protection.

Septembre

Table ronde

Face à l'inceste a organisé une table ronde à l'hôtel de ville de Montpellier sur le sujet : Les enfants victimes d'inceste : quel accompagnement dans notre système de santé ? L'occasion de riches échanges.

Septembre

Mobilisation !

Le 25 septembre, Face à l'inceste et l'Union pour l'Enfance se sont unies avec plus de 70 associations pour défendre les droits des 400 000 enfants pris en charge par la Protection de l'Enfance.

Octobre

Grand Prix Stratégies de la publicité

Le film "Derrière la porte" remporte l'Or du Grand Prix Stratégies de la publicité. Solène Podevin Favre, présidente de Face à l'inceste et Caroline Darmon, directrice RSE Publicis France, ont reçu ce prix qui met en lumière la vision de Face à l'inceste : un enfant doit être en sécurité auprès de ses proches.

Octobre

Rapport d'étape de la Ciivise

Lors de ce colloque, Solène Podevin Favre, co-directrice de la Ciivise et présidente de Face à l'inceste, a rappelé que l'inceste touche 11 % des Français et a également alerté sur l'urgence de placer l'inceste au premier plan des réflexions gouvernementales.

Novembre

Vidéo "Fraîches"

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, Solène Podevin Favre et Aude Doumenge, ont déconstruit les idées reçues autour de l'inceste dans une vidéo Cliché vs Réalité au micro de Fraîches.

Novembre

Événement #tousprotecteurs !

Ce 20 novembre, Face à l'inceste organisait l'événement #TousProtecteurs dans les locaux de Publicis. Devant plus de 200 participants en présentiel et en ligne, nous avons présenté notre manifeste, retracé nos avancées, puis échangé lors d'une table ronde conclue par Perrine Goulet, présidente de la Délégation aux droits des enfants.



01

QUI SOMMES-NOUS ?

FACE À L'INCESTE

**“Pour lutter contre un tabou,
il faut commencer
par le nommer.”**

Isabelle Aubry

Fondatrice et Présidente d'honneur de Face à l'inceste

Face à l'Inceste est une association nationale d'intérêt général créée en 2000 qui agit pour faire reculer l'inceste et la pédocriminalité encore trop largement ignorés dans notre société.

L'association porte une vision ambitieuse : celle d'une société qui protège réellement les enfants, qui reconnaît et accompagne les victimes et qui s'attaque au tabou de l'inceste.



Une association engagée contre le fléau de l'inceste

Face à l'Inceste est une association indépendante, laïque et apolitique. Elle fonctionne grâce à l'implication de ses membres, de ses bénévoles et de ses partenaires. Son conseil d'administration est garant d'une gouvernance engagée.

L'association s'appuie également sur deux comités : le comité scientifique, qui apporte une expertise fondée sur des recherches et études, et le comité juridique, qui veille à ce que les actions de Face à l'inceste soient toujours en adéquation avec les enjeux législatifs et les droits des victimes.

NOS MISSIONS



Prévenir, c'est agir en amont pour que l'inceste ne puisse plus se produire dans le silence et l'impunité. Face à l'Inceste développe des outils de sensibilisation, d'information et de formation à destination du grand public et des professionnels (éducation, justice, santé, social). Nous intervenons régulièrement lors d'événements, de conférences et de journées de formation pour favoriser une meilleure compréhension de l'inceste, de ses mécanismes et de ses conséquences. Notre objectif : faire évoluer les mentalités, briser les tabous et construire une culture globale de protection de l'enfance.



Militer, c'est refuser que la parole des victimes soit ignorée. C'est exiger une réponse politique à la hauteur de la gravité des faits. Face à l'inaction, nous portons la voix des victimes dans l'espace public et auprès des institutions. Notre plaidoyer porte des propositions concrètes pour améliorer le cadre législatif, les pratiques judiciaires et les politiques publiques. Nos combats prioritaires incluent l'imprescriptibilité des crimes d'inceste, la protection immédiate des enfants en danger ou encore la reconnaissance spécifique de l'inceste dans le droit. Nous dénonçons les mécanismes de silence, de déni et de disqualification qui entourent l'inceste. Nous travaillons avec les institutions, les médias et les partenaires associatifs pour donner une visibilité à ce crime de masse.



Réunir, c'est fédérer une communauté engagée : bénévoles, professionnels, proches, survivants. Ensemble, nous faisons émerger une force collective pour faire reculer les violences et faire avancer les droits. Devant l'isolement des victimes, Face à l'Inceste agit pour créer du lien, soutenir et orienter. Grâce à un réseau croissant d'antennes bénévoles réparties sur le territoire, notamment à Montpellier et à Marseille, nous proposons une écoute bienveillante, une orientation vers les structures adaptées et un soutien moral pour les victimes et leurs proches.

Notre objectif : faire évoluer les mentalités, briser les tabous et construire une culture commune de protection de l'enfance.

L'HISTORIQUE



2000

Création de Face à l'inceste
(ex- Association Internationale
des Victimes d'Inceste)

Plus de 10000 personnes
signent notre manifeste
proposant un plan de prévention.

2010

Premier sondage IPSOS de
Face à l'inceste sur la réalité
de l'inceste : 2 millions de victimes

Vote de l'article 222-22-1 du Code
pénal dans le but d'éviter
la recherche du consentement
de l'enfant en cas d'inceste.

2015

Deuxième sondage
de Face à l'inceste, Harris
Interactive :
3 français sur 10 sont victimes

2018

Participation au rallongement
de la prescription de 10 ans
portant ce délai de 38 ans
à 48 ans.

2020

Isabelle Aubry, fondatrice
et alors présidente de l'association
est membre de la Commission
Indépendante sur l'Inceste
et les Violences Sexuelles faites
aux Enfants (Ciivise) et demande
l'inscription de l'inceste
dans son intitulé.

2021

Campagne de communication
"Derrière la porte" qui demande
la protection immédiate de l'enfant
qui révèle l'inceste
dont il est victime.

2023

Publication du sondage IPSOS
de Face à l'inceste en octobre 2023.
11% de la population française
victime d'inceste.

Enquête parents complices,
parents protecteurs : 8% des enfants
qui parlent ont un parent
qui va porter plainte.

2024

Solène Podevin Favre, présidente
de Face à l'inceste devient membre
du collège directeur de la Ciivise.

NOS VALEURS

À FACE À L'INCESTE, NOS VALEURS SONT NOTRE FORCE POUR AGIR CHAQUE JOUR

Engager

au quotidien

Ouvrir les yeux de la société sur la réalité de l'inceste, lutter contre l'omerta et porter une parole claire et accessible à tous.



Partager

la connaissance

Donner aux professionnels, aux institutions et aux citoyens les outils pour repérer, protéger, et agir face aux violences sexuelles intrafamiliales et construire une société qui écoute et qui agit.



Persévérer

pour la justice

Agir sans relâche pour faire entendre la voix des victimes auprès des décideurs publics. Porter des revendications fortes pour changer les lois, les pratiques, et protéger les enfants.



Exiger

un monde plus humain

Se battre pour une société plus juste sans jamais céder à la haine ou au découragement. Défendre les droits des enfants avec exigence et responsabilité.

L'ÉQUIPE

LE BUREAU



**Solène Podevin
Favre**

Présidente



Patrick Loiseleur

Vice-président



**Sébastien
Chabane**

Vice-président



Caroline Chaplain

Secrétaire générale



**Alain Grangé-
Cabane**

Trésorier

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Randal Do

*Responsable
d'antenne -
Marseille*



Sylvie Hayem

*Affiliée levée
de fonds*



Caroline Darmon

Directrice RSE



**Laure Boutron-
Marmion**

Avocate



Michèle Créoff

*Experte de la
protection de
l'enfance*

L'ÉQUIPE SALARIÉE



Carole Réminny

Déléguée générale



Aude Doumenge

*Chargée
de plaidoyer et de
communication*



Iris Ané

*Chargée de
mission formation*



02

NOS ACTIONS

UN RAYONNEMENT NATIONAL

LA CIIVISE

En avril 2024, Solène Podevin Favre, présidente de Face à l'inceste, a rejoint le collège directeur de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (Ciivise).

Sa nomination au sein de cette instance nationale marque une reconnaissance importante du travail mené par l'association, de son expertise et de l'engagement constant de ses membres pour faire entendre la voix des victimes.



Le collège directeur de la Ciivise et Madame Brigitte Macron

En intégrant la Ciivise, Solène Podevin Favre, soutenue par Michèle Créoff, membre de notre conseil d'administration a porté les réalités vécues par les victimes d'inceste et leur famille au plus haut niveau de réflexion et de décision publique. Toutes deux ont participé aux travaux d'analyse, d'audition et de formulation de recommandations visant à améliorer les politiques de prévention, de prise en charge et de justice dans les cas d'inceste et de violences sexuelles sur mineurs. Ce travail au sein de la Ciivise est également un levier précieux pour renforcer les liens entre les institutions et les associations ainsi que pour veiller à ce que les propositions issues du terrain soient pleinement prises en compte dans les évolutions législatives et structurelles à venir.

Le colloque d'étape de la Ciivise

Le colloque d'étape d'octobre a permis de mettre en lumière une réalité encore largement méconnue : 82 % des Français ignorent que 5 millions de personnes ont été victimes d'inceste et de violences sexuelles dans leur enfance.



Être engagée au sein de la CIIVISE, c'est porter avec force la voix des enfants qu'on n'a pas su protéger. C'est transformer une douleur intime en action collective, pour que plus jamais un enfant ne traverse seul ce que tant d'entre nous avons vécu dans le silence.

Solène Podevin Favre, présidente de Face à l'inceste

UN RAYONNEMENT NATIONAL

NOS ANTENNES RÉGIONALES

Les antennes régionales de Face à l'Inceste à Marseille et Montpellier jouent un rôle central dans le déploiement de nos actions sur le terrain. Actives et profondément engagées elles organisent des formations à destination des professionnels des événements de sensibilisation pour le grand public ainsi que des interventions au sein des structures éducatives sociales ou sanitaires.

Grâce à leur ancrage local, ces antennes facilitent les liens avec les décideurs territoriaux et renforcent notre présence citoyenne. Elles relaient nos messages de prévention et nos revendications nationales, contribuant ainsi à rendre l'inceste visible et à lever le tabou qui l'entoure.

Au-delà de ces territoires, Face à l'Inceste intervient à travers toute la France pour briser le silence autour de l'inceste. Nos équipes participent à des tables rondes, animent des formations dans les universités, les écoles de travail social, auprès de structures d'écoute comme SOS Amitié ou encore auprès des forces de l'ordre. Car protéger les enfants, c'est d'abord apprendre à reconnaître les violences, à les nommer, et à agir rapidement.

C'est par la formation, le dialogue et la transmission que nous pourrons collectivement transformer notre société et garantir aux enfants un avenir sans violence.



Protéger les enfants face à l'inceste c'est d'abord savoir ce qu'est ce crime de lien, spécifique : c'est pouvoir l'identifier et en connaître ses manifestations. Les antennes locales, comme celle de l'Hérault, traduisent l'engagement national de l'association qui prend forme dans des actions de terrain. Le soutien de nos partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que l'engagement des bénévoles, sont déterminants pour informer et mobiliser la population.

*Caroline Chaplain, secrétaire générale de Face à l'inceste et
Responsable de l'antenne de l'Hérault*

NOS ACTIONS EN JUSTICE

S'OPPOSER À LA BANALISATION DE L'INCESTE,

Depuis plus de 20 ans, Face à l'inceste combat le silence imposé aux enfants victimes d'agressions sexuelles, bien trop souvent entretenu par les familles ou par les professionnels. La spécificité des crimes sexuels commises sur les mineurs réside notamment dans la difficulté pour ces derniers de réaliser le caractère anormal et répréhensible des actes que des adultes leur imposent et de les dénoncer à d'autres référents de confiance. C'est pourquoi, devant la banalisation de l'inceste et de la pédocriminalité,

l'association a porté plainte à l'encontre de l'illustrateur et auteur de bandes dessinées Bastien Vivès, des éditions Glénat et de l'association les Requins Marteaux, pour la diffusion de messages potentiellement pornographiques susceptibles d'être perçus ou vus par des mineurs, en violation de l'article 227-24 du Code pénal. Les ouvrages qui sont concernés sont les suivants : "Les Melons de la Colère", "La Décharge mentale" et "Petit Paul".



En définitive, ces livres font l'apologie de l'inceste en mettant en scène des actes pédocriminels et de viols. A travers ces dessins, c'est un véritable déni de la réalité des victimes et l'érotisation des relations sexuelles entre adultes et enfants qui est opéré.

Maître Laure Boutron Marmion, avocate de Face à l'inceste

NOTRE PLAIDOYER



En 2024, Face à l'inceste a poursuivi son action avec une ambition claire : faire progresser les droits des victimes et transformer en profondeur les réponses institutionnelles.

Dans cette dynamique, l'association noue des partenariats actifs avec d'autres acteurs engagés. Elle a notamment cofondé le Collectif pour l'enfance, aujourd'hui fort de 47 associations mobilisées autour de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences. Ce travail en réseau nous permet d'unir nos forces, de porter des propositions communes, et de peser plus fortement dans le débat public et auprès des décideurs.

Nos actions se sont structurées autour de deux axes prioritaires : l'imprescriptibilité des crimes d'inceste et la protection immédiate des enfants.

Nos actions de plaidoyer en 2024 :



Rencontres

- Renforcement des relations parlementaires permettant une vraie légitimité de Face à l'inceste;
- Rencontre avec des membres du Gouvernement.
- Rencontres d'associations et de membre actifs de la société civile.



Expertise

- Rédaction et diffusion de notes de position.
- Rédactions d'amendements.
- Structuration et écriture de propositions de loi.
- Manifeste et Lettre ouverte.



Evénements

- Organisation d'une rencontre transpartisane au sein de l'Assemblée nationale sur la protection des enfants.
- Conférence de presse et colloques.
- Événement 20 novembre #Tousprotecteurs.
- Manifestations militantes.

NOTRE PLAIDOYER

ZOOM SUR NOS DEUX AXES DE PLAIDOYER PRIORITAIRES

SE MOBILISER POUR L'IMPRESCRIPTIBILITÉ DES CRIMES D'INCESTE

L'imprescriptibilité des crimes d'inceste n'est pas seulement une question juridique : c'est un enjeu profondément sociétal, qui interroge le rôle même du droit pénal face à des violences aussi destructrices. Face à l'inceste agit activement pour faire entendre l'impératif de justice et de reconnaissance, afin que les victimes puissent porter plainte jusqu'à la mort de leur agresseur. En 2024, pas moins de trois propositions de loi ont été déposées pour ouvrir enfin ce débat essentiel.



Rendez-vous avec le député Arnaud Bonnet, septembre 2024



L' enfant, victime d'inceste , est privé de son protecteur naturel puisque celui-ci est l'agresseur. Cet enfant, comme les citoyens d'une dictature, ou les civils dans une guerre, est dans l'incapacité d'assurer sa survie psychique et physique tant il est désarmé.

Michèle Créoff

DEMANDER LA PROTECTION IMMÉDIATE DES ENFANTS

Encore aujourd'hui, un enfant qui parle n'est pas systématiquement protégé. En réalité, notre vision est simple : un enfant devrait être en sécurité auprès de ses proches et quand il a le courage de déclarer qu'il ne l'est pas, la société doit pouvoir le protéger immédiatement. En effet, un enfant ne devrait pas être obligé de continuer à voir son parent présumé agresseur au motif de maintenir un lien familial. Ce lien familial est déjà rompu par le crime d'inceste. En soustrayant l'enfant à toute pression ou nouveau traumatisme, c'est aussi un véritable circuit de protection qui peut s'installer et participer à préserver le déroulé de l'enquête dès son début. En 2024, Face à l'inceste a activement sensibilisé à l'urgence de faire évoluer le cadre légal et soutenu la proposition de loi du député Philippe Fait.

NOTRE PLAIDOYER

Face à l'inceste s'engage activement pour protéger les enfants sur d'autres fronts essentiels.

La cybercriminalité

Face à l'inceste a lancé un appel à Madame la ministre ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite enfance Agnès Canayer pour qu'elle prenne toute la mesure de l'urgence et de l'ampleur de l'inceste, en particulier de sa représentation en ligne. Dans ce cadre, nous avons mené un entretien avec l'association Point de Contact pour explorer le lien entre inceste et cybercriminalité : car en ligne comme hors ligne, ces violences s'inscrivent dans un même continuum alarmant. En effet, 4 victimes sur 5 d'inceste sont des filles et 97 % des victimes apparaissant dans les vidéos pédocriminelles sont également des filles (2023). Enfin, 95 % des vidéos pédocriminelles analysées concernent des enfants de moins de 4 ans, ce qui suggère fortement un cadre intrafamilial.



La santé mentale et l'inceste

La santé mentale a été déclarée grande cause nationale pour 2025. Pourtant, on continue de sous-estimer l'impact massif de l'inceste sur la santé mentale des victimes. L'association a pour objectif d'alerter sur cette réalité : 83 % des victimes d'inceste déclarent avoir subi en moyenne entre 4 et 5 traumatismes dans leur enfance. Plus ces traumatismes se cumulent, plus les conséquences à l'âge adulte sont graves. On estime ainsi que plus d'une victime d'inceste sur deux fait au moins une tentative de suicide. Nous l'affirmons, l'inceste est un fléau de santé publique et il est essentiel de renforcer les mesures en faveur des victimes : soins psychiques accessibles, services de réadaptation, accompagnement adapté tout au long de la vie. L'OMS elle-même recommande la mise en place d'un plan structuré de prise en charge des victimes. Protéger la santé mentale, c'est aussi reconnaître et traiter les blessures profondes laissées par les violences incestueuses.



Un manifeste #tousprotecteurs : 30 mesures pour en finir avec l'inceste

En 2024, Face à l'inceste a franchi une nouvelle étape en réaffirmant ses priorités dans un manifeste structuré autour des 30 mesures clés de son plan gouvernemental. Ce document stratégique, fruit d'un travail de terrain et d'expertise, synthétise les réformes indispensables pour faire reculer l'inceste en France. Il a vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs publics, politiques et associatifs autour de solutions concrètes, cohérentes et ambitieuses pour mieux protéger les enfants et faire entendre la voix des victimes.

#TOUSPROTECTEURS

Le 20 novembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, Face à l'inceste a organisé l'événement #TousProtecteurs, accueilli dans les locaux de Publicis France à Paris. Nous remercions chaleureusement Publicis France, Publicis Consultants ainsi que la Kering Foundation pour leur soutien et leur engagement, qui ont permis la réalisation de cet événement.

Ce temps fort a rassemblé de nombreux partenaires, élus, experts, bénévoles et membres engagés dans la lutte contre l'inceste à la fois en présentiel comme à distance.



Michèle Créoff, Julien Masdoua, comédien et parrain de Face à l'association et le député Philippe Fait

— Retour sur 20 ans d'actions

Solène Podevin Favre, présidente, et Patrick Loiseleur, vice-président de Face à l'Inceste, ont ouvert la soirée en retraçant les grandes étapes de l'histoire de l'association, ainsi que les principales victoires obtenues ces dernières années.

— Présentation du manifeste

Caroline Chaplain, secrétaire générale, et Aude Doumenge, chargée de plaider, ont ensuite présenté les trois axes clés du Manifeste Tous Protecteurs : prévenir, détecter, soutenir. Elles ont également mis en lumière plus de 30 projets locaux menés partout en France dans le cadre de cette mobilisation. Une mobilisation globale qui a aussi été soutenue et relayée sur les réseaux sociaux.

#TOUSPROTECTEURS



Céline Bonnaire et le député Arnaud Bonnet

Comment lutter contre l'inceste et combattre le silence ?”

table-ronde

Animée par Caroline Darmon, directrice RSE de Publicis Conseil. Cette discussion a réuni :

- Céline Bonnaire, directrice générale de la Fondation Kering,
- Arnaud Bonnet, député de Seine-et-Marne,
- Philippe Fait, député du Pas-de-Calais,
- Michèle Créoff, juriste experte en protection de l'enfance et administratrice de Face à l'Inceste,
- Julien Masdoua, parrain engagé de l'association.



Caroline Darmon et la députée Perrine Goulet

— Conclusion

La soirée s'est conclue avec les mots de Perrine Goulet, présidente de la Délégation aux droits des enfants à l'Assemblée nationale, soulignant l'importance d'une mobilisation collective et transversale pour protéger les enfants et faire émerger une société libérée du silence autour de l'inceste.



L'ignorance ne protège pas les enfants.

Patrick Loiseur, vice-président de Face à l'inceste

NOTRE PRÉSENCE EN LIGNE

LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN LEVIER PUISSANT

Les réseaux sociaux ont joué un rôle essentiel dans notre développement. En relayant nos actions, nos prises de position et la parole des victimes, ils ont permis de toucher un large public et de générer une forte adhésion. Ce levier de visibilité contribue à faire exister et connaître au quotidien Face à l'inceste.



Solène Podevin Favre et Aude Doumenge pour le média Fraiches

Quelques chiffres en 2024

+438 %

des impressions

+3453

nouveaux abonnés sur
Linkedin

6000

abonnés
sur Instagram

Et sur notre site internet

79 000

visiteurs actifs

+87

témoignages de
victimes publiés

84 %

du trafic issu des
moteurs de
recherche

UNE COMMUNICATION PRIMÉE

UNE DOUBLE RECONNAISSANCE

En 2024, Face à l'inceste a été distinguée à deux reprises pour sa campagne de sensibilisation "Derrière la porte", un film percutant qui met en lumière le silence et l'isolement vécus par les enfants victimes d'inceste. Le spot a remporté le "Grand Prix Or Stratégies" de la publicité, saluant la force de son message et la justesse de sa réalisation.

Il a également reçu le Prix Nymphéas de la communication à impact positif, remis au ministère de l'Économie et des Finances, récompensant son message en faveur d'une cause sociétale majeure et sa capacité à toucher le grand public.



Un film qui marque autant par sa force émotionnelle qui dit tout de la détresse d'un parent protecteur et de son enfant laissé à son agresseur, que par l'aberration du propos et de la loi actuelle.

Caroline Darmon, Directrice RSE de Publicis Conseil

Ces prix saluent une vision claire : un enfant doit être en sécurité auprès de ses proches. Le film "Derrière la porte" dénonce une réalité inacceptable : en France, un enfant victime dont le parent protecteur porte plainte contre l'autre parent agresseur n'est pas automatiquement protégé et doit attendre la fin de l'enquête qui dure en moyenne 3 ans avant de ne plus avoir à subir les agressions dont il est victime. La protection des enfants doit être immédiate, claire et sans compromis. Cette reconnaissance revient aussi à notre équipe, à Publicis France, à nos partenaires de production, à la Fondation Kering et aux régies médias qui ont permis la diffusion de ce message.





03

ET ENSUITE ?

NOS PERSPECTIVES 2025-2028

Dans un contexte de reconnaissance accrue et d'évolution institutionnelle forte, Face à l'inceste s'engage, pour les années à venir autour de trois axes :

1. SENSIBILISER

Face à l'inceste s'est, dès sa création, donné pour mission de **sensibiliser le grand public à la réalité de l'inceste** et de lever ce tabou afin que les enfants soient mieux protégés et les victimes devenues adultes, mieux accompagnées. Pour ce faire, l'association a été accompagnée à de nombreuses reprises par Publicis France. Elle souhaite poursuivre dans ce sens par la **diffusion de campagnes de sensibilisation et de prévention** en travaillant davantage en partenariats avec des relais d'opinion et des influenceurs.

Face à l'inceste souhaite diffuser d'autres voix que la sienne pour mieux porter celle des victimes et mieux convaincre. L'association se donne également pour objectif de **toucher le jeune public** sur les réseaux sociaux pour combattre les idées reçues et diffuser plus largement ses messages de prévention. L'association a été la première à **nourrir le débat public avec des chiffres statistiques sur l'inceste**. Elle continuera à porter cette ambition pour aider la société à suivre l'évolution des mentalités et des faits sur ce sujet.

2. MILITER

Face à l'inceste **poursuivra son travail de plaidoyer** auprès des parlementaires mais en l'élargissant également à de nouvelles cibles d'influenceurs. Elle garde pour objectif principal de **faire évoluer la législation**, notamment en faveur de l'imprescriptibilité du crime d'inceste, de la protection immédiate de l'enfant dès le dépôt de plainte ou encore de l'introduction des cousins dans la définition légale de l'inceste. Au-delà, Face à l'inceste promeut un **plan gouvernement de lutte contre l'inceste** et les violences sexuelles sur mineurs qui regroupe 30 propositions.

Comme elle l'a fait en participant à la création du Collectif pour l'enfance, qui regroupe aujourd'hui 47 associations, Face à l'inceste **renforcera les alliances** avec les acteurs associatifs pour toucher le plus grand nombre et faire levier auprès des pouvoirs publics. Parallèlement, l'association continuera de **s'impliquer dans des affaires judiciaires** à forte portée sociétale et susceptibles d'être médiatisées afin d'interpeller l'opinion publique mais aussi les pouvoirs politiques.

3-ACCOMPAGNER

Face à l'inceste a dans son ADN de proposer aux victimes ou à leurs proches une information fiable et accessible. Début 2026, l'association proposera aux parents **une plateforme en ligne à destination des parents**. Elle leur permettra notamment de s'approprier les moyens de prévention, de se familiariser avec le recueil de la parole de l'enfant, mais elle leur donnera accès à des informations directement utiles pour **accompagner au mieux leur enfant**. L'association va également développer un **de kit de formation à destination des professionnels**

travaillant au contact de mineurs afin d'améliorer le repérage, le signalement et la prise en charge des situations d'inceste pour fin 2025.

Elle accompagnera ces mêmes professionnels par l'organisation de colloques, de webinaires ou la diffusion d'une newsletter spécialisée.

Face à l'inceste se donne également pour objectif de **soutenir et de participer à la recherche scientifique** afin de décrypter de façon objective les enjeux liés à l'inceste.



FACE À L'INCESTE
Pour l'enfance, combattons le silence

DES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

Face à l'inceste peut compter sur le soutien précieux de plusieurs mécènes qui permet à l'association de poursuivre son combat. Grâce à eux, notre parole gagne en portée et la lutte contre l'inceste avance collectivement.

Le groupe Publicis nous accompagne à travers un mécénat de compétences, en mettant à disposition son expertise en communication et de stratégie d'influence. Il a également été un acteur clé dans l'organisation de l'événement #TousProtecteurs en novembre, un temps fort de mobilisation nationale autour de la prévention de l'inceste.



La Kering Foundation, fidèle à ses engagements, a renouvelé son soutien financier à l'association cette année encore. Ce soutien a permis l'aboutissement de plusieurs projets essentiels ainsi que l'organisation d'événements de sensibilisation à travers le territoire comme #Tousprotecteurs.



La Foundation Oak soutient activement l'association. Ce partenariat financier solide lui permet de porter ses revendications auprès des décideurs publics et de défendre une meilleure protection des enfants victimes.



Ils nous soutiennent également,



FONDATION
BNP PARIBAS



Face à l'inceste est fière du soutien que lui renouvellent ces mécènes, qui témoignent ainsi de leur caractère d'entreprises engagées et consciente.

Alain Grangé Cabane, Trésorier